

## Plan de lutte 2023-2024 065 - École Saint-Marc ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Démarche d'évaluation des résultats pour être conforme à la L.I.P

### SE SERVIR DE L'ANALYSE DE SITUATION

Vulnérabilité ou problématiques	cible	Comportements attendus
<p>Plusieurs élèves ne se sentent pas en sécurité dans la cour de l'école.</p> <p>Essentiellement, ils perçoivent et rapportent subir des autres élèves certains problèmes liés aux insultes et aux menaces entre les élèves, à l'exclusion sociale et, dans une moindre mesure à des agressions physiques. (QES, novembre 2015)</p> <p>Les situations d'intimidation demeurent rares, mais lorsqu'elles sont présentes (réelles ou interprétées), elles peuvent parfois perdurer.</p>	<p>En 2023-2024, les élèves de l'école participeront à des ateliers leur permettant de différencier la violence, les conflits et l'intimidation, en plus de les accompagner dans le développement ou le maintien de comportements sociaux positifs.</p> <p>La direction compilera tous les gestes de violence ou d'intimidation lui étant rapportés, ainsi que les interventions réalisées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le personnel scolaire et du service de garde assure une surveillance active et intervient sur-le-champ, selon ce qui a été convenu dans le code de vie et le plan de lutte contre l'intimidation et la violence.</li> <li>• Sous la coordination de la direction, l'ensemble des intervenants contribue à la mise en place des moyens retenus.</li> <li>• Les élèves utilisent les moyens qui leur sont enseignés pour régler leurs conflits pacifiquement.</li> <li>• La direction continue d'assurer un suivi systématique de toutes les situations d'intimidation alléguées.</li> </ul>

**Moyens retenus: Prévention universelle**

**Moyens retenus: Interventions ciblées**

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surveillance active et stratégique, particulièrement dans la cour d'école.</li> <li>- Diminution du temps d'attente en rangs lors des entrées.</li> <li>- Présence des enseignants et autres personnels à tous les moments de vie scolaire.</li> <li>- Code de vie clair et explication de ce dernier en classe, en rencontre-cycle ou en rencontre-école au besoin. Arrimage avec le service de garde.</li> <li>- Diffusion du Code de vie, sur les murs de l'école.</li> <li>- Valorisation des élèves qui respectent le code de vie et de ceux qui s'améliorent.</li> <li>- Reconnaissance des conflits et interventions sur-le-champ. Prise en charge complète de l'intervention par l'intervenant sur place.</li> <li>- Accent sur le partage de l'information et la communication claire entre tous les intervenants de l'école.</li> <li>- Discussion en groupe classe sur les habiletés sociales et la prévention de l'exclusion.</li> <li>- Activité/discussions en classe sur la différenciation des concepts de taquinerie, conflit, violence et intimidation et sur la responsabilité de chacun en cas d'intimidation ou de violence (témoin, victime, intimidateur/agresseur). Documents de soutien.</li> <li>- Soutien et activités facilitant le passage petite enfance/maternelle et primaire/secondaire.</li> <li>- Développement d'un sentiment d'appartenance fort à la classe et à l'école notamment par : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des activités qui regroupent tous les élèves de l'école.</li> <li>- Du tutorat entre élèves plus vieux et plus jeunes.</li> <li>- Activités parascolaires en lien avec la communauté.</li> <li>- Ateliers avec la policière sociocommunautaire</li> <li>- Activités avec le psychoéducateur ou le technicien en éducation spécialisée ou le titulaire favorisant l'empathie, l'écoute, les habiletés sociales, etc.</li> <li>- Modélisation, réinvestissement et valorisation des conduites pacifiques de résolution de conflits.</li> <li>- Activités et échanges en classe autour d'un thème abordé à l'aide de la littérature jeunesse et/ou en éthique et culture religieuse.</li> <li>- Prioriser les apprentissages en éducation à la sexualité pour prévenir la violence sexuelle.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animer des dîners-causeries auprès des élèves de 3e cycle (psychoéducatrice, TES)</li> <li>- Atelier en classe sur la cyberintimidation (au 3e cycle)</li> <li>- Envisager des ateliers en classe sur le vandalisme (SPVM?)</li> <li>- Interventions de la psychoéducatrice et de la TES selon des besoins spécifiques, en cours d'année.</li> <li>- Animer des ateliers spécifiques sur la gestion de la colère et la résolution des conflits avec un sous-groupe d'élèves, selon besoins (psychoéducatrice)</li> </ul>
---	---

### ORGANISER L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Moyens pour évaluer la cible	Quand et Qui?
Planification de la psychoéducatrice et de la technicienne en éducation spécialisée Système de signalement des gestes de violence ou d'intimidation Compilation des ateliers faits au cours de l'année Bilan des interventions ciblées (psychoéducatrice, TES)	En continu & bilan en mai 2024 Psychoéducatrice et technicienne en éducation spécialisée Comité Plan de lutte Direction et direction adjointe

### ÉVALUER LES RÉSULTATS OBTENUS

Degré d'atteinte des objectifs	Ajustement pour l'année suivante
Durant l'année 2023-2024, tous les élèves de 1e, 2e et 3e année ont reçu un atelier sur la résolution de conflit. La violence ainsi que l'intimidaion n'ont pas été abordés. Avec la plateforme Évio la direction et les intervenants ont compilés tous les gestes de violence ou d'intimidation rapportés, ainsi que les interventions réalisées.	En début d'année scolaire 2024-2025, il y aura création d'un comité de plan de lutte. Ce comité se servira des résultats du sondage QSVE-R administré auprès des élèves et du personnel en avril 2024 pour établir les objectifs du plan de lutte de cette année. Les moyens retenus nécessiteront l'adhésion et la mobilisation du personnel.

**Évaluation des mesures de mise en place pour collaborer avec les parents**

En 2023-2024, il n'y en a pas eu.